



Agent de développement (H/F) MEDIATION - GENS du VOYAGE Aires d'Accueil – Métropole de LYON

Association œuvrant avec et pour les Gens du Voyage dans une optique de respect des droits et de lutte contre le non-recours, l'ARTAG intervient dans les départements du Rhône (où elle est agréée centre social par la CAF) de l'Ardèche et de l'Ain.

Dans ce cadre l'ARTAG recherche **un.e agent de développement, dans les conditions suivantes**

❖ Missions

Accompagnement social / médiation sur des Aires d'Accueil de la Métropole de LYON

1. Accompagnement social des Voyageurs, dont orientation vers le droit commun et autres acteurs.
2. Contribution au bon fonctionnement des aires d'accueil, notamment soutien du gestionnaire locatif, et dans ce cadre médiation, notamment des conflits d'usages
3. Contribution à l'animation de la vie sociale
4. Soutien auprès des autres acteurs institutionnels et associatifs...)
5. Liens entre les Voyageurs et les acteurs de proximité

Ces missions s'effectueront

- Dans le cadre d'un pôle médiation, et plus globalement avec une équipe pluridisciplinaire de 23 salariés ;
- Sous la responsabilité de la directrice opérationnelle et du directeur de l'Association,

❖ Profil recherché :

Diplôme en travail social, (CESF, Educateur spécialisé, Assistante sociale) médiation, développement social local, ...**ou expérience significative dans le secteur.**

❖ Connaissances et expériences attendues en:

- Accompagnement de populations et de médiations
- Outils et dispositifs de l'accompagnement social (Maîtrise)

- La connaissance des Gens du voyage est un plus mais non indispensable à la prise de poste ;

❖ Qualités attendues

- Approche globale des publics et des situations ;
- Capacité relationnelle affirmée tant avec les publics qu'avec les institutions
- Capacité d'écoute
- Capacité d'adaptation/ sens du travail en autonomie et en équipe
- Maîtrise des outils informatiques

❖ **Conditions d'exercice**

- CDI Temps plein - 35h / semaine
- Rémunération : Convention : Alifsa ; coefficient 431. salaire brut : 1975 euros bruts mensuels ; Complémentaire santé d'entreprise
- Déplacements très réguliers sur le terrain.

➔ **Permis B obligatoire, (et habitude de la conduite) véhicule de service fourni.**

➔ **Disponibilité : Poste à pourvoir début avril 2022**

❖ **Lieu d'exercice**

- Le siège de l'association est à Villeurbanne
- La mission s'effectuera principalement sur le territoire de la Métropole de Lyon et potentiellement dans le département du Rhone

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation par mel à l'attention de Marie LANGLET
m.langlet@artag-asso.com

Au plus vite